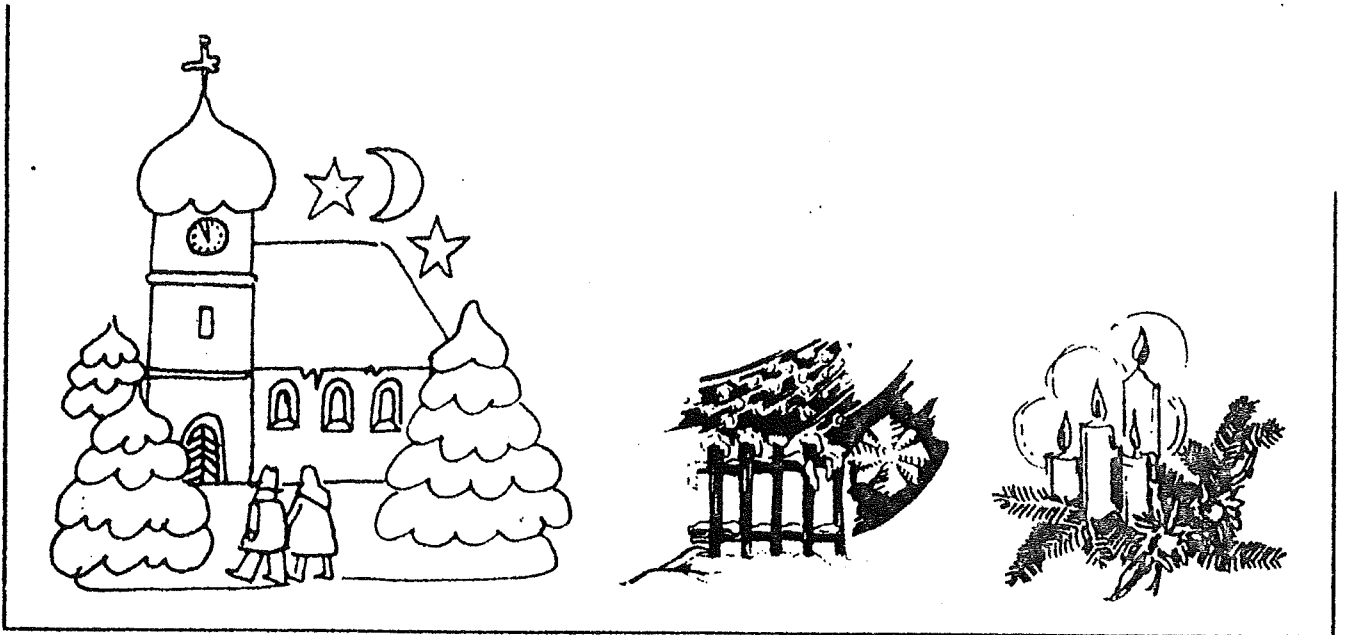


# LE CONQUET

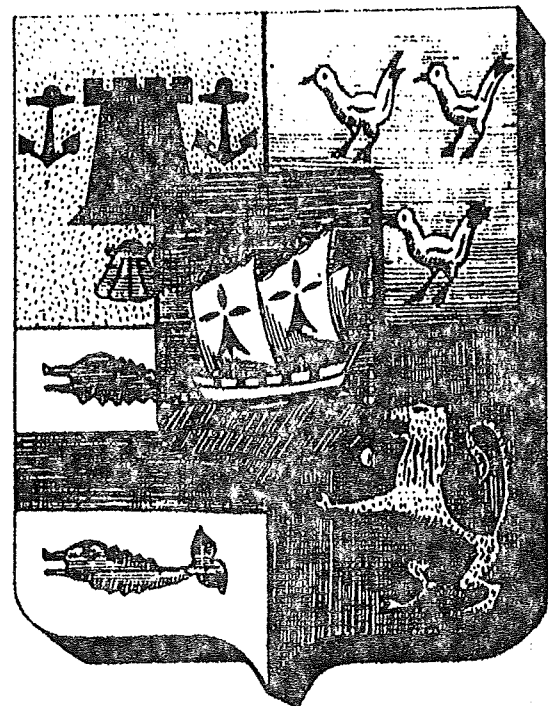
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 38

JANVIER 87



## LE MOT DU MAIRE

Joyeux Noël, Merry Christmas, Felices Fiestas, Bonne Année,  
Happy New Year, Bloavez Mad,

ce sont là des souhaits qui ont été exprimés, transcrits et expédiés à des millions d'exemplaires à travers le monde et qui ont tissé autour de notre planète une atmosphère de Paix et d'Amitié, atmosphère que les conflits militaires et les conflits sociaux ont hélas sérieusement terni.

De cette grisaille cependant, en dehors des diverses manifestations médiatiques de charité dont je ne suis qu'un tiède partisan, parce que s'agissant de charité conditionnée, nous avons vécu pendant cette trêve de Noël un moment très fort criant de vérité et d'humanité : la libération du journaliste Aurel CORNEA, et la réflexion d'un de ses codétenus rappelant dans une lettre à son épouse ce mot de Malraux " LA VIE NE VAUT RIEN, MAIS RIEN NE VAUT LA VIE".

Double affirmation d'apparence contradictoire :

- l'une stigmatisant les difficultés quotidiennes de la vie dans tous ses aspects : physiologique, social, professionnel, familial ou moral; tous ces éléments se conjugant généralement de façon harmonieuse, mais pouvant aussi au gré de courants prendre des directions différentes et créer des remous dans le grand fleuve de la vie.

- l'autre, "Rien ne vaut la vie " si riche d'espoir mais combien lourde de responsabilité individuelle !

Au moment où les dernières lueurs de l'année 86 s'estompent, j'adresse en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, mes très sincères remerciements à tous ceux qui par leur travail ou leur bénévolat ont contribué pendant cette année à la vie et à l'animation du Conquet dans les domaines municipal, sportif, culturel et autres ...

Je suis heureux de saluer cet élan de générosité dont les jeunes collégiens ont fait preuve en venant récemment en aide à deux pays déshérités.

Je remercie vivement les personnes qui ont confectionné et distribué à nos Anciens à l'occasion de Noël, 60 colis dont 21 à des personnes résidant à l'extérieur de la commune. Il s'agit par ce geste de leur apporter la sollicitude de leurs concitoyens et de garder avec eux un contact si précieux.

A l'aube de 1987, je forme le voeu que chacun d'entre vous conserve ou retrouve sa santé, que chacun à la place où il se trouve assume ses responsabilités, pour que, malgré les difficultés qu'inévitablement nous allons rencontrer, Le Conquet vive dans un esprit de solidarité, dans la sérénité et la Paix.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS. BLOAVEZ MAD

Le Maire.



## RETROSPECTIVES ET PERSPECTIVES

L'année 1986 caractérisée par une saison aux conditions climatiques défavorables aura été marquée sur le plan communal, sans parler des travaux de voirie, par un certain nombre de réalisations ou la mise en route de projets importants.

Parmi les réalisations les plus spectaculaires on peut noter :

- la mise à disposition des jeunes ménages de 18 logements locatifs à Poul-Conq.
- l'acquisition de la propriété COLAS qui a permis l'aménagement du foyer des jeunes et la construction de l'atelier communal entièrement aménagé par nos ouvriers.
- Par ailleurs, par notre personnel ou avec le concours des ouvriers du syndicat de voirie, nous avons pu continuer ou terminer certains équipements communaux tels que la salle actuellement occupée par le Dojo, les vestiaires du terrain de football, l'école, etc...
- l'opération la plus délicate a été l'installation de 200 mouillages dans l'arrière-port. Elle a pu être préparée et réalisée grâce au travail de la commission nautique, à la **bonne volonté** et au concours des usagers.
- Pour ce qui est du projet portuaire, j'estime que le premier stade a été franchi par l'accord finalement intervenu entre les usagers et la DDE en ce qui concerne la partie technique.

L'année 1987 sera marquée par le début de réalisation du complexe commercial, administratif et immobilier de la propriété RAGUENES.

Ce projet très important et très complexe du point de vue financier et foncier parce que comportant à la fois des locaux commerciaux, des logements en accession à la propriété, des bâtiments communaux (poste) et nécessitant de vastes travaux de viabilité ne rencontre pas de difficultés majeures. La supérette vient d'être attribuée à la Société RALLYE SUPER et les candidats aux locaux commerciaux sont suffisamment nombreux.

La construction du bureau de poste va permettre de réaliser à partir de fin 87, six logements dans le bureau actuel.

En ce qui concerne le Port, les semaines à venir vont apporter des précisions nouvelles. La bonne santé de la pêche et la perspective de l'augmentation sensible de la flotille doivent en effet entraîner une prise de conscience générale sur l'urgence d'aménagements indispensables et pallier l'absence totale d'équipements. J'engage d'ores et déjà les professionnels à s'organiser juridiquement pour que Commune et Département trouvent le cas échéant un interlocuteur structuré et parfaitement représentatif de toute la profession.

Après bientôt dix ans d'efforts la commune du CONQUET a acquis un patrimoine important. Elle s'est aussi dotée de moyens, notamment en personnel qui lui permettent à la fois de l'entretenir et de le compléter. Si l'on peut regarder l'avenir avec confiance et sécurité, n'oublions pas cependant que la solidarité est la conditions essentielle de l'efficacité.

Le Maire,





CONSEIL MUNICIPAL  
\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1986.

\* Compte Administratif 85 :

En fonctionnement les dépenses réalisées s'élèvent à 6 321 519F et les recettes à 6 600 032F. L'excédent de fonctionnement de clôture est donc de 278 512F.

En section d'investissement les dépenses ont été de 2 996 239F et les recettes de 3 678 838F. L'excédent se chiffre donc à 682 599F. Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

\* Budget supplémentaire :

Le budget supplémentaire s'équilibre pour la section de fonctionnement à la somme de 9000F et en section d'investissement à la somme de 108 460F.

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

\* Orgue de l'église :

Le Département accorde une subvention de 60 000F. Le dossier a été transmis à la région.

\* Dossier F.A.U.R. :

Le Fond d'Aménagement urbain régional peut subventionner jusqu'à 35% du coût des opérations de réaménagement du centre-ville. Un dossier sera présenté afin d'en bénéficier pour l'opération menée sur la place CH.Minguy et dans un deuxième temps pour le réaménagement des rues Poncelin, Lieutenant Jourden ainsi que la place de Llandeilo.

\* Demande de caution d'emprunt :

La Société AGMAR demande la caution de la commune pour un emprunt de 160 000F. Après délibération, le Conseil refuse sa garantie.

\* Dénomination de rue :

La rue partant de la Route Touristique au lieu-dit "Bellevue" pour rejoindre la rue de La Tour d'Auvergne s'appellera rue de QUEMENES.

\* Affaire Beauséjour :

Le Maire du Conquet a rencontré le Dr KERBRAT, Maire de Brest. La ville de Brest propose de céder les terrains nécessaires à l'opération SEMAEB soit 1408m<sup>2</sup> au prix de 20F le m<sup>2</sup> et demande la modification du zonage de la propriété en échange de la création d'une zone d'épandage de 3000m<sup>2</sup>.

Le Conseil donne son accord de principe aux demandes de la ville de Brest.

SEANCE DU 12 DECEMBRE 1986.

\* Emprunt :

Conformément aux prévisions du budget primitif un emprunt de 115 000F sera contracté pour la construction de l'atelier communal. Le Conseil Municipal donne son accord pour un emprunt d'une durée de 10 ans au taux de 8,50%.

\* Ouverture de crédits :

Des recettes nouvelles étant apparues pour un montant de 54 921F (dotation de fonctionnement 1985). Cette somme alimentera les budgets de fonctionnement et d'investissement.

\* Personnel communal :

Mr Bernard PICHON est nommé OP2 et Mr Clément KEREBEL est nommé au poste de conducteur de Poids Lourds.

\* Suppression d'un transformateur :

Le transformateur situé près de la mairie sera détruit. Le nouveau centre commercial sera alimenté par une cabine basse plus puissante et moins visible. La participation de la commune à l'opération sera de 84 828F.

\* Opération réseau-site :

Dans beaucoup de communes de caractère, les fils électriques et téléphoniques sont passés en corniche et les poteaux et fils aériens ont été supprimés. Cette opération est subventionnée à 50%.

Pour la commune du Conquet, une étude est en cours pour réaliser l'opération en 3 tranches. Les devis se montent à 230 000F pour une 1ère tranche (rue Lt Jourden-rampe Lombard-rue Aristide Briand) ; 188 000F pour la 2ème tranche (rue St Christophe-rue Dom Michel-rue Clémenceau); La 3ème tranche comprendrait la rue Poncelin et les abords de l'église.

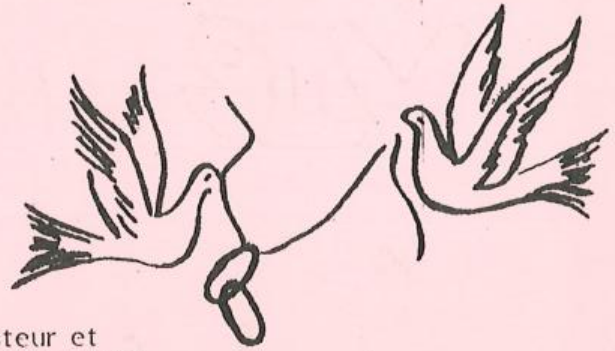
Le Conseil donne un accord de principe pour continuer l'étude.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX





# état civil



## MARIAGE

Le 4 octobre 1986 :

LE LANN Jean-Michel, Marin Pêcheur, 16 rue Louis Pasteur et  
VAILLANT Gilberte, serveuse, 16 rue Louis Pasteur LE CONQUET

## NAISSANCES

LE BRIS Lisa, rue de Béniguet, le 17/10/86  
CASTEL Julien, Kérangoff, le 20/10/86  
KERVIO Alexandra, 6 Résidence hervé de Portzmoguer, le 22/11/86  
CASTEL Yoann, 8 rue poncelin, le 11/12/86  
PAUGAM Maël, résidence Poul-Conq, le 29/12/86

## DECES

RIOU Pierre, le 17/10/86, Presqu'île de Kermorvan, 60 ans  
GILLET Jeanne veuve GILLET, le 02/11/86, 15 rue Lt-Jourden, 80 ans  
JESTIN Louis, le 20/11/86, 36 rue Gl Leclerc, 67 ans.  
MAREC Mathieu, le 4/1/87, 1 rue Laënnec, 60 ans.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 17/10/86 SEMAEB Place Napoléon III BREST aménagt centre bourg  
Le 21/10/86 CANN Yvon, rue de Kérangoff Résidence Principale  
Le 04/11/86 RICHARD Alain, 17 rue du Doujacq BREST " "  
Le 29/11/86 COQUART Yves, 7 rue de Pen ar Streat Abri de jardin  
Le 08/12/86 Madame KERGOAT, 31 rue F. Cordon BREST Ext. Colonie de Vac. "LaVallée"  
Le 11/12/86 LE GALL Yvon, 1 rue Bir-Hakeim Résidence Principale  
Le 18/12/86 PENDUFF Jean, 6 Imp. E. Masson QUIMPER " "  
Le 18/12/86 GUEGUEN Jean 6 rue Chanoine Guermeur BREST Véranda

## DECLARATION DE TRAVAUX EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 24/10/86 DAGUENET Lucien, 17 rue Jeanne Mérienne L'ISLE ADAM Const.d'un mur  
Le 27/10/86 MALNORY René, Feunteun Dost Abri de jardin  
Le 30/10/86 LANNUZEL Yves, Lanfeust, Véranda  
Le 06/11/86 LE GALL Joseph route Touristique garage  
Le 25/11/86 VAILLANT Jean-Claude, 6 rue victor Ségalen Véranda-abri bioclimatique  
Le 25/11/86 TRIVIDIC Jean, 1 rue Frégate l'aréthuse Cité EDF BREST  
- ouverture d'un mur pour pose d'une porte de garage  
- ouverture d'un mur de clôture pour pose d'une barrière face au garage  
- pose d'une grille balcon en fer forgé.



# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DES MOUETTES

Après les vacances d'été, était-ce bien l'été ? le club a rouvert ses portes le 9 septembre. Les jeux de cartes, dominos, scrabble ont repris. Les adeptes de la boule en bois vont jouer dans une allée voisine. Plusieurs dames ont repris leur tricot et durant toute l'après-midi, en parlant de la famille, de la pluie et du beau temps, les aiguilles ne chôment pas.

Le 18 Septembre a eu lieu le concours de pétanque, sur le plan cantonal, à Lanrivouaré. Nous avons présenté deux équipes qui, hélas n'ont pas tenu longtemps. La coupe a été remportée par St-Renan qui se trouvait en finale contre Locmaria-Plouzané.

Le 1er Octobre nous avons effectué une sortie à St Jean du Doigt. Nous avons passé une journée agréable. Le prix était modeste et le menu copieux. Nous avons bénéficié du beau temps. Le 8 Octobre, quelques membres du bureau ont assisté à la réunion du Comité Départemental des clubs ruraux du Finistère.

Le 12 Novembre, promenade dans la presqu'île de Crozon et déjeuner à St-Nic. L'ambiance était excellente tout au long de la journée.

Le 3 Décembre, le Comité Cantonal avait organisé une après-midi variétés à St-Renan, avec Claude LE ROUX. Ce fut très agréable.

Le 10 Décembre, le Club a mis sur pied une promenade qui nous a mené à Plouguerneau en longeant la côte. Le temps était clair, ce qui nous a permis d'admirer le paysage.

Le " Crédit Agricole" organise un concours de chants réservé aux adhérents des différents clubs de la région. Ce concours se déroule par éliminatoires. La finale aura lieu à St-Renan au printemps prochain. Le 28 janvier, les épreuves se déroulent au Conquet. AVIS donc aux chanteurs et chanteuses. Il faut s'entraîner et participer à ce concours.





4 rue Sainte Barbe - 29217 LE CONQUET  
Tél. : pendant les cours : 98 89 04 94

**Cours les :**

mardi : enfants de 18h 15 à 19h 30, adultes de 19h 30 à 21h  
jeudi : enfants de 18h 15 à 19h 30, adultes de 19h 30 à 21h  
samedi : enfants et adultes de 17h 30 à 19h

Tél. : 98 48 58 58

LE DOJO SUR TOUS LES FRONTS

Jean-Pierre COZ, ceinture noire 2<sup>e</sup> DAN.

3 ans de Judo et déjà 2<sup>e</sup> DAN, à la suite de 5 victoires consécutives lors du passage de grade à Lannester le dimanche 7 Décembre.

Rappelons brièvement son parcours :

Avril 86 : champion du Finistère des ceintures marrons.

Juin 86 : Vice-champion de Bretagne des ceintures marrons.

19 Octobre 86 : ceinture noire en un seul passage et 1<sup>e</sup> ceinture noire du club.

7 Décembre 86 : ceinture noire 2<sup>e</sup> DAN en un seul passage.

Il suffit d'ajouter 2 fois Premier aux coupes au sol du Finistère et vous avez l'ensemble de son palmarès.

B R A V O J E A N - P I E R R E !

Bravo également à Gilles CARIO qui obtient la ceinture noire, démontrant une efficacité incontestable dans le judo au sol. Christian FABRE marque 17 points pour son 1<sup>er</sup> DAN et Raymond STEPHAN 20 pour la ceinture noire 3<sup>e</sup> DAN.

COUPES AU SOL DU FINISTERE : Excellente prestation de René CHAPALAIN qui obtient la ceinture verte et de Franck JESTIN la ceinture orange.

A noter que l'âge de ces judokas varie de 16 à 40 ans démontrant ainsi que ce sport convient à tous.

Le club enregistre avec satisfaction l'inscription de nouveaux seniors :

Jeannot STORCK, Philippe LE BRIS du Conquet

Bernard LE HIR de Ploumoguer

Pierre DUROZE de Plougonvelin.

Résultats de la compétition inter clubs benjamins :

27-30 kgs né en 77 : 3<sup>e</sup> Anthony CHAPALAIN

27-30 kgs né en 76 : 4<sup>e</sup> Michel LARSONNEUR

27-30 kgs né en 74-75 : 1<sup>er</sup> Gérald BRENTERCH

30-34 kgs : 2<sup>e</sup> Nicolas FLOCH - 34-38 kgs : 4<sup>e</sup> Erwan FLOCH

38-42 kgs : 4<sup>e</sup> Philippe MADEC -

de 55 kgs : 1<sup>er</sup> David JESTIN- 2<sup>e</sup> Jérôme PERROT- 3<sup>e</sup> Solène LE MEUR.



# CLUB DES STERNES

\*\*\*\*\*

Le 13 décembre 1986, LE CLUB DES STERNES a donné son spectacle de fin d'année qui a rassemblé sur scène une quarantaine de personnes de 4 à 50 ans.

La troupe du CLUB DES STERNES a donné le meilleur de son travail commencé en début d'année scolaire et le public fut très enthousiaste.

L'année 87 sera pour cette joyeuse troupe une année d'innovation toujours en respectant son but premier : la danse.

LE CLUB DES STERNES fera partie de GOUEL AR MOR. Son objectif sera de garder le thème des traditions et de la culture du pays.

Aussi la troupe travaillera dans ce sens pour offrir aux gens issus de la région et aux touristes un mini spectacle mobile retraçant les plus belles traditions et habitudes d'autrefois, le tout en costume local.

Nous n'en dirons pas plus et nous vous réservons la surprise le 08 août 1986 en milieu d'après-midi.

Avant cela, les enfants DU CLUB DES STERNES, organiseront un bal costumé au moment des grès où ils pourront inviter leurs camarades.

Cela se passera un après-midi et l'encadrement sera assuré.

Une démonstration de patins à roulettes est prévue durant 87, la date n'étant pas encore fixée.

En fin d'année scolaire, il y aura le goûter traditionnel où parents et amis sont invités. Ce goûter se déroulera à la Salle Omnisports et les enfants feront une démonstration de leur talent avec de nouveaux ballets.

Le CLUB DES STERNES est un club où l'ambiance de camaraderie règne mais aussi l'ambiance de travail. N'oubliez pas que vous êtes toujours les bienvenus au sein de notre équipe.

En attendant de vous voir nombreux, soit pour vous joindre à nous, soit pour nous encourager dans nos efforts, LE CLUB DES STERNES vous souhaite une bonne fin d'année et une excellente année 1987.



LA PRESIDENTE.  
P. RAYNAL.





## BASKET-BALL CONQUETOIS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

§ En cette fin d'année, les divers championnats font relâche et ceci n'est pas un mal car la fatigue commençait à se faire sentir, les effectifs étant restreints dans toutes les équipes.

§ En 64<sup>e</sup> de finale de coupe de France, les juniors filles se sont bien battues mais cela n'a pas suffi pour vaincre le club de Nantes. " A.S.C Rue de Morlaix" résultat 48-38. Le match fut d'un bon niveau, les Conquetoises après avoir eu jusqu'à 5 points d'avance au début de la seconde mi-temps, ne purent faire face aux contre-attaques de l'adversaire.

§ La première phase des championnats de jeunes s'est bien déroulée, les victoires prenant le pas sur les défaites pour les équipes minimales, cadets, cadettes.

§ Celle du critérium du jeune basketteur (minimes filles et garçons) a eu lieu au Conquet pour le secteur Le Conquet-Plougonvelin-Plouzané et Locmaria-Plouzané. Trois épreuves étaient au programme, sur un total de 100pts, les garçons devaient avoir 60pts et les filles 50pts pour se qualifier pour la deuxième phase qui se déroulera à Brest. Gwénaëlle MORVAN du B.B.C avec 72 pts se classe 1<sup>ère</sup> chez les filles.

§ L'équipe seniors filles encore rajeunie cette saison se classe 3/10 à mi-parcours, avec seulement deux défaites.

§ Les garçons eux par contre, chez eux, sont pratiquement imbattables ; il leur faut de plus engranger un maximum de points à domicile pour que l'objectif de la saison soit atteint : c'est à dire le maintien en excellence départementale. A mi-parcours, le programme est respecté mais il leur faudra être vigilants jusqu'à la fin.

§ Le samedi 20 Décembre tous les jeunes se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel goûter de Noël qui fut suivi d'un apéritif pour les parents, dirigeants et les équipes seniors filles et garçons.

§ Patrick TANGUY a de nouveau été sélectionné pour faire un stage cadet " Espoirs du Finistère" du 27 au 30 Décembre 1986 à Morlaix.

§ Les 29-30-31 Décembre s'est déroulé au Conquet un stage interne au club. Les thèmes étaient la défense individuelle et la défense zone-press.

BONNE ANNEE 1987 A TOUS.





# MAISON DES JEUNES LE CONQUET



Le samedi 18 Octobre a eu lieu l'inauguration de la Maison des Jeunes du Conquet, en présence de Monsieur LE BORGNE, des élus communaux et des représentants de diverses associations ainsi que de Monsieur Le Recteur. Un pot de l'amitié était ensuite servi aux invités.

Le samedi 27 Novembre devait réunir une quarantaine de jeunes autour d'un succulent repas préparé par Mme Alice RIOU que nous remercions.

La Maison des Jeunes fonctionne tous les samedis après-midi, samedis soir et les dimanches après-midi. Sont proposées des soirées vidéo, disco et jeux. Les jeunes désirant apporter des idées nouvelles sont les bien venus. Il est demandé aux jeunes de prendre leur carte d'adhérent dont le prix est fixé à 30F/an. MERCI.

C'est le samedi 22 Novembre que s'est tenu la 2ème assemblée générale, qui a procédé au renouvellement du bureau et du Conseil d'Administration composé désormais comme suit :

Présidente : Monique DANIEL. 1er Vice-Président : Loïc PROVOST. 2è Vice-Présidente : Alice RIOU. Trésorière : Hélène VAILLANT. Trésorier-Adjoint : Emmanuel BEAUVAIS. Secrétaire : Philippe GUILLIMIN. Secrétaire-Adjoint : Hervé DUPRE.

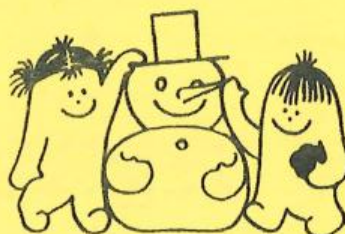
Membres du Conseil d'Administration :

Alain LARSONNEUR. Chantal QUENTEL. Michel LEON. Albert QUEMENER. Martial LUCAS. Karine LE BRIS. Christophe GUILLEM. Jeannette RIOU.

D'autre part, le Conseil d'Administration a décerné les titres de membres d'honneur à Mme Annie PROVOST et à Mr Pierre LUCAS pour l'aide apportée à la Maison des Jeunes.

En espérant vous retrouver nombreux les week-end,  
NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET TOUTES UNE TRES BONNE ANNEE 1987.

\*\*\*\*\*







A.S.C FOOTBALL  
00000000000000000000000000000000

MEILLEURS VOEUX pour l'année 1987 à vous supporters de l'A.S.C Football.

86 fut une bonne année pour notre football ; nous avons eu à faire face au titre de notre équipe lère, à un renouvellement d'effectif. Les résultats sont positifs et nos jeunes progressent.

Nous pouvons souhaiter pour 1987 un parcours sans embûches pour toutes nos équipes.

Beaucoup de projets à réaliser :

- Inauguration de nos nouvelles installations.
- Déplacement de nos jeunes à un match professionnel à Brest.
- Manifestations diverses ( tournoi-kermesse).

Gardons pour 87, le bon esprit qui anime joueurs et dirigeants. Progressons dans tous les secteurs et aidons notre club à devenir un lieu de rencontre.

Etre un club de DHR n'est pas simple, mais avec le concours de tous nous pouvons aller encore plus haut.

Les joueurs vont réunir les fonds nécessaires pour s'offrir en début d'année des K.WAYS ; les dirigeants ne peuvent que les féliciter.

00000000000000000000000000000000



" LA RUCHE "

L'année 1986 s'achève ...

Chaque mardi nous essayons de passer ensemble des moments agréables, d'oublier les petits tracassés de la vie quotidienne ou la grisaille des mauvais jours.

Un " léger " bourdonnement se fait entendre parfois, la Ruche porte bien son nom, dans ce cas ! ...

A toutes, chères amies et à vos familles, nous présentons nos vœux chaleureux ... Que 1987 vous apporte plein d'excellentes choses !

A très bientôt, et n'oubliez pas, le SAMEDI 17 JANVIER, nous nous retrouverons pour un buffet campagnard à la salle polyvalente. Venez nombreuses, les conjoints seront les bienvenus .





# AVIS À LA POPULATION!

## PLANNING COLLECTE FERRAILLE ET OBJETS ENCOMBRANTS

ANNEE 1987

- 8 Janvier,
- 5 Février,
- 12 Mars,
- 9 Avril,
- 4 Juin,
- 24 Septembre,
- 5 Novembre,
- 3 Décembre.

### RECENSEMENT MILITAIRE

a) - Principe général

Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 17 ans doivent se faire recenser au cours du premier mois du trimestre qui suit leur anniversaire.

b) - Conséquences pratiques

Les gens nés au cours du premier trimestre d'une année constituent la première tranche; ils sont recensés au cours du mois d'avril qui correspond à la deuxième période de recensement de l'année ... Le tableau suivant indique la concordance tranche/période pour une année.

Date de naissance	Tranche	Date de recensement	Période	n° immatricul.
du 01.01 au 31.03	1°	du 01.04 au 30.04	2°	10. xxx
du 01.04 au 30.06	2°	du 01.07 au 31.07	3°	20. xxx
du 01.07 au 30.09	3°	du 01.10 au 31.10	4°	30. xxx
du 01.10 au 31.12	4°	du 01.01 au 31.01	1°	40. xxx

Lorsqu'un décès survient dans votre famille :

Quelqu'en soit le lieu, ( CENTRE HOSPITALIER, CLINIQUE, MAISON de RETRAIT  
( etc..... )

Vous devez vous mettre en rapport avant toutes démarches soit, avec le  
service de l'Etat-Civil de la Mairie de votre domicile N° Téléph:98.89.00.07  
Soit: avec le Service des POMPES FUNEBRES GENERALES N° Téléph:98.46.42.66

Concessionnaire du Service des Pompes Funèbres de votre  
commune qui sont à votre disposition.



## LES MAIRES DU CONQUET AU XIXe siècle

---

JEAN MARIE LE GUERRANNIC...né à Plougonvelin vers 1775, fils de Martin Le Guerrannic et de Marie Françoise Raguènes, il vient épouser au Conquet le 20 messidor an 7 Marie Renée Cochohan, elle est marchande, lui il exerce la profession de commis-greffier. Devenu Maire sous le Consulat (1801), confronté à tous les problèmes d'une ville de garnison en temps de guerre, il reste à la tête de la commune pendant toute la durée du Premier Empire à l'exception d'une courte période où il cède la place à :

FRANCOIS MARIE PITOT...cet homme est né à Morlaix vers 1767, il est issu d'une famille de négociants. Lieutenant de vaisseau il décide de s'installer au Conquet en l'an 9 et s'y marie avec une demoiselle Provost-Pennanru de la bourgeoisie locale. Capitaine de vaisseau en retraite et propriétaire il est désigné comme Maire le 4 avril 1808 mais démissionne en octobre 1809 à cause dit-il "de ses infirmités".

Retour de JEAN MARIE LE GUERRANNIC...requis par l'autorité préfectorale il revient à contre-cœur à la mairie. Il s'en explique devant les conseillers municipaux : "Messieurs, n'ayant pas été en naissant comblé par la fortune, j'avais cru qu'après avoir rempli pendant six ans les fonctions gratuites et onéreuses de Maire, surtout dans un temps assez critique et difficile, je pouvais croire que j'avais rempli ma tâche comme habitant et citoyen...j'eus bien voulu m'éviter ces fonctions qui ne sauraient que nuire à mes intérêts personnels...mais nous sommes dans un temps où il faut savoir faire des sacrifices...j'accepte provisoirement les fonctions de Maire et je promets fidélité à Sa Majesté Napoleon ler..."

Le Guerrannic n'est ni un "politique", ni un "homme de parti ou de régime", nommé par l'autorité préfectorale, il semble indifférent aux bouleversements que connaît la France : en effet si, le 5 décembre 1813 il écrit dans le cahier des délibérations : "En ce jour anniversaire à jamais mémorable du couronnement de Sa Majesté Empereur et Roi, nous J.M Le Guerrannic, Maire de la commune du Conquet, avons fait chanter un Te Deum en mémoire et actions de grâces de l'heureux avènement de Napoleon à l'Empire Français..", ceci ne lui pose semble-t-il aucun cas de conscience pour, quelques mois plus tard, après la chute de Bonaparte, assurer Louis XVIII de : "la vive joie dont sont pénétrés les habitants du Conquet de l'évènement heureux qui leur a rendu leur souverain légitime et les a délivrés de la tyrannie odieuse sous le joug de laquelle ils gémissaient depuis trop longtemps..."

Les renouvellements quinquennaux de 1816 et 1821 le confirment dans son poste, après la mort de Louis XVIII il peut faire crier à la foule pour son successeur : "Vive Charles X le Bien-Aimé, Vive les Bourbons !". Un an plus tard Le Guerrannic se retire .

FRANCOIS GUILLAUME LE HIR - QUEREON ...né à Blaye (Gironde) en 1790, il est le fils de Jean René Le Hir - Quereon, bourgeois du Conquet, armateur de navires de commerce et de corsaires sous l'Empire et gros propriétaire : terres et maisons au Conquet, manoir du Prédic etc...et de Jeanne therese Barriou, fille de riche négociant en vins du Bordelais ..Le nouveau Maire, (célibataire - cas rarissime pour cette fonction), n'a d'autre activité que la gestion de ses biens . Il réside sur le quai du Drellac'h juste en bas de la Rampe Lombard . Son passage à la mairie est bref : installé en 1826 il démissionne en 1828.



2nd retour de JEAN MARIE LE GUERRANNIC... nommé par le Préfet pour remplacer Le Hir, il est en fonction pendant la Révolution de 1830. Celle-ci n'a aucune incidence sur la vie locale : le Maire se contente, avec ses conseillers, de prêter serment au nouveau maître de la France : Louis-Philippe Premier ; chacun le fait en ces termes : " Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume.". Le Guerrannic qui est commerçant ( au 10 Rue Poncelin ), et armateur reste en place au renouvellement de 1832 . En 1835-36 la construction des cales du Drellac'h va faciliter l'accostage et le déchargement des bateaux, en particulier des siens. A la fin de 1837 il quitte définitivement les responsabilités municipales.

CHARLES LOMBARD...né à Dampierre sur Salon (Hte-Saône), militaire, il s'est fixé au Conquet par mariage avec une demoiselle Le Hir. Capitaine d'Infanterie (en retraite) et chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1813, il devient Maire en 1837. Habitant sur le quai du Drellac'h il jouit également des revenus d'une petite ferme à Penzer. Malade ou fatigué (70ans), la fin de son mandat se traduit par un flottement dans la gestion communale. Son adjoint : Louis Marie Jacolot, notaire, ne trouve pas toujours assez de participants pour les réunions du conseil, réunions qui, en l'absence quasi permanente du Maire doivent être annulées.

JEAN MARIE LE GUERRANNIC (fils)...un arrêté préfectoral du 2 décembre 1843 lui confie la mairie. Négociant, armateur, il est né au Conquet en 1802. En 1826 il épouse Jeannie Provost dont il a plusieurs enfants : Amelina, Prosper, Alphonsine, Ernest...on retrouve ces prénoms dans les patronymes des bateaux exploités par Le Guerrannic, l'Amelina est un gros lougre de 79 tonneaux, construit à Bayonne en 1833 mais qui, commandé par François Le Quellec du Conquet, s'est malheureusement perdu corps et biens près du Croisic en décembre 1850...le Prosper est un petit bateau de pêche de 2 tonneaux confié à un patron de Molène, l'Alphonsine un sloop de cabotage etc...

Le Guerrannic (fils) conserve la mairie jusqu'en 1859, ce qui le contraint à prêter serment de fidélité à trois régimes différents : au Roi Louis Philippe d'abord puis en 1848 à la République et enfin en 1852 à l'Empereur Napoleon III. Sans être, semble-t-il, le moins du monde troublé, notre homme s'affirme tour à tour Royaliste convaincu, Républicain acharné, et Bonapartiste enthousiaste.

Les enfants Le Guerrannic devenus à leur tour négociants, la famille quitte la Rue Poncelin pour s'établir Rue Neuve.

Quelques réalisations pendant le séjour de Le Guerrannic (fils) à la mairie:

Etablissement d'une borne-fontaine avec pompe sur le puits de la place du Marché, mesure sanitaire urgente car de ce puits chaque jour on retirait toute sorte de détritrus ..rats et chats crevés..(1848)

Implantation de l'église neuve au Conquet à la suite d'une longue crise municipale (1850-1855)

Travaux de la route départementale nr4 reliant Recouvrance au Conquet  
Construction des forts et redoutes des Blancs-Sablons, Kermorvan, Ilet et St-Mathieu (1848-1851)

Construction du phare de Kermorvan (1849)..etc...

(à suivre)

---

Sources : Etat-Civil -

Archives Municipales diverses (P.V élections, Délibérations du Conseil, Lettres des Maires, Recensements, etc...)

Matricule des navires.

J.P CLOCHON

---